

L'Atomic' Illustré
Le journal des actualités CGT
Numéro 24

Les HMT Conduite inquiets,

L'ensemble des Hautes Maîtrises Terrain de la conduite inquiet de la disparition annoncée de la précision « Chargé de Consignation » dans l'intitulé de leur poste.
En adéquation avec le noyau de cohérence conduite l'appellation historique du métier « HMT CC » sur le site de Gravelines se voyait réduite à « HMT » sur les nouvelles postulations. Les HMT aujourd'hui engagés sur l'exercice des consignations administratives et physiques se sont émus de la disparition de cette spécificité dans l'intitulé de leur poste. La CGT a remonté leurs inquiétudes auprès des directions de service et de site. L'obligation d'application locale de cette démarche ayant été interrogée il a été conclu que l'appellation « HMT CC » pouvait être maintenue à Gravelines. En conséquence :

« Afin de lever toute ambiguïté et de clore les discussions sur le sujet, nous passerons l'ensemble des agents dénommés HMT en mutation d'office vers un emploi de HMT CC sur la CS de septembre (sachant que la formation et l'habilitation CC est un prérequis à cet emploi tel qu'inscrit dans les PTF). »

Cette victoire est une grande satisfaction pour le syndicat qui voit s'éloigner une crainte sur la nature du métier HMT CC sur le CNPE, bien que le service formation tient un discours peu rassurant quant au devenir de la population HMT : Passage de « Haute Maîtrise Terrain » à « HMT Charge de Consignation ».

A PLUS DANS L'BUS

La direction partage l'appel à 50 volontaires pour tester la nouvelle ligne de bus « ligne rapide ouest 2 » qui desservirait le CNPE à partir des gares de Gravelines et de Dunkerque. Cet essai aura lieu le 15 septembre 2026, à l'issu de cet essai il y aura une enquête de perception qui sera réalisée auprès des voyageurs pour organiser au mieux la desserte de janvier 2027.

On valide !

Nos appels entendus

ça va bouger à l'EST aprés notre interpellation en Bilatéral et dans notre journal hebdomadaire nous avons déjà quelques retours de la part de la direction sur la réinterrogation des actions portées à l'EST du site ces derniers temps. Nous vous tiendrons au courant de toutes les avancées sur le retour de le qualité de travail, qualité d'accueil et qualité de vie pour nos collègues et partenaires.

SOPHIE BINET RÉÉLUE, UN CAP CLAIR POUR LA CGT !!

Sophie Binet est réélue à la tête de la CGT lors du 54e congrès confédéral tenu le 5 juin 2026. Des votes qui confirment une organisation **rassemblée, déterminée et tournée vers l'action**.
Autre avancée majeure de ce congrès : **la lutte contre les violences sexistes et sexuelles entre dans les statuts de la CGT**. Une étape importante pour renforcer la protection des victimes et faire vivre nos valeurs au quotidien.
Côté FNME-CGT, une fierté particulière : ***Virginie Neumayer*** (agent du CNPE de Tricastin) rejoint le bureau confédéral. Une voix de l'énergie qui portera encore plus loin les revendications des agents des IEG.
Le congrès se termine, les combats continuent.

Plus déterminés que jamais à gagner de nouveaux droits pour le monde du travail.



L'Atomic' Illustré
Le journal des actualités CGT

BILLET SCNF CONGÉS ANNUELS : UN DROIT ISSU DES LUTTES SOCIALES

Le billet de congé annuel, qu'est-ce que c'est ?
En France, le billet populaire de congé annuel est un billet de train dont la création a été annoncée le 30 juillet 1936 par Léo Lagrange après des négociations serrées avec les compagnies ferroviaires privées. Il fait suite à la loi instituant deux semaines de congés payés et sera très vite appelé le « billet Lagrange ».

UN ACQUIS SOCIAL À PRÉSERVER ET À AMÉLIORER

Le **billet annuel SNCF pour congés** fait partie des droits sociaux permettant aux salarié.e.s et à leurs familles de partir en vacances **à moindre coût**.

- Il permet de bénéficer d'une **réduction de 25%** sur un trajet aller-retour, une fois par an.
- Il est ouvert aux salarié.e.s sous certaines conditions, ainsi qu'à leurs familles.

Ce dispositif contribue directement **au droit aux vacances pour toutes et tous**, un enjeu majeur de justice sociale.

Un droit encore trop méconnu et parfois remis en cause.
Beaucoup de salarié.e.s **ne connaissent pas l'existence de ce billet.**
Les démarches sont parfois jugées **complexes ou dissuasives.**
Certaines politiques d'entreprises ou évolutions du système ferroviaire fragilisent ce droit.

Résultat : Un dispositif **Sous utilisé** alors qu'il doit bénéficier au plus grand nombre !

LE SAVIEZ-VOUS ?

📜 **Une conquête sociale de 1936**
Le billet SNCF congés annuels n'est **pas un cadeau.**
👉 Il est directement issu des **grandes grèves de 1936** menées par les travailleurs et organisées principalement par **la CGT**, où plus de 2 millions de salariés se mettent en grève pour obtenir notamment les congés payés.
Mais un problème se pose immédiatement :
👉**Comment partir en vacances sans moyens de transport accessibles ?**
➡️ Le gouvernement du Front populaire crée le : "Billet populaire de congés annuels" avec un objectif : **rendre réel le droit aux vacances.**
👉 Sans ce billet, les congés payés seraient restés un droit théorique pour beaucoup.

MODE D'EMPLOI

1️⃣ **Télécharger** : Formulaire "billet congé annuel" (site SNCF)
2️⃣ **Remplir** : Trajet + bénéficiaires + dates de congés
3️⃣ **Faire valider** : Signature employeur / RH obligatoire
4️⃣ **Envoyer / déposer** : En ligne (TGV/Intercités) ou en gare (TER)
5️⃣ **Joindre justificatif** : Congés validés
6️⃣ **Réserver votre billet** : Réduction appliquée après validation



À SAVOIR

✔️ 1 fois par an
✔️ 25% de réduction
✔️ Trajet d'au moins 200km A/R
✔️ Bénéficiaires : Proches s'ils vivent sous le même toit (Conjoints, Enfant moins 21 ans...)



Agenda de la semaine

- 16 juin : Renvoi d'image culture sûreté
- 18 juin : CSSCT
- 19 Juin : Réunion Groupe Multi Disciplinaire



MOBILISÉS AVEC VOUS
Le service public est une énergie d'avenir